

Une année d'existence pour Les Amis de la Collégiale

Créée à l'initiative de Monique Coulmy, le mercredi 4 juin 2003, l'association Les Amis de la Collégiale Notre Dame de Vitry-le-François vient de tenir son assemblée générale au Centre d'Aide par le Travail de Vitry-le-François en présence d'une trentaine de personnes dont Anny Liébart, maire adjoint chargée de la Culture et Christian Zapior, conseiller général du canton de

Thiéblemont-Farémont.

Dans son rapport moral, le président Yves Baudin a tenu à rappeler les diverses activités réalisées au cours de la première année d'existence. De nombreuses réunions internes ont eu lieu avec différentes administrations dont l'État (Sous-préfet, Bâtiments de France, DRAC...), la Ville de Vitry-le-François, la paroisse ainsi que les élus (locaux, départemen-

taux et régionaux) ainsi que les acteurs du tourisme, pour la mise en valeur du patrimoine de la Collégiale Notre Dame de l'Assomption.

Les nombreuses réunions ont permis dès le 6 octobre 2003 de voir apposer sur la façade de la collégiale le logo officiel des monuments historiques. Une plaquette vient d'être éditée ainsi que huit cartes postales disponibles auprès des membres du conseil d'administration ou à l'office du tourisme de Vitry-le-François.

Projets 2004

La Ville de Vitry-le-François a pris en compte pour cette année la restauration de Saint-Fiacre, la purge des pierres de la façade sud, le nettoyage des chêneaux et la mise en conformité électrique, représentant une somme de 128.000 €.

L'association va intégrer progressivement l'équipe paroissiale qui assure le nettoyage et le fleurissement de l'église, et plus spécialement des chapelles.

Dans le cadre de l'opération Les Églises accueillantes, mise en place par la commission diocésaine d'art sacré, une visite commentée de la Collégiale sera assurée tous les di-



Le président entouré des personnalités.

manches de juillet et d'août à 15 heures.

Le bureau a été reconduit

Au titre du conseil d'administration, Yves Baudin, Monique Coulmy et Françoise Paquis ont été réélus et Gilles d'Alauzier a été élu.

Le bureau de l'association Les Amis de la Collégiale de Vitry-le-François a été reconduit. Il est présidé par Yves Baudin qui sera aidé par Monique Coulmy comme vice-présidente ; le se-

crétariat sera tenu par Philippe de la Fourrière et Françoise Paquis ; la trésorerie par François de la Morinerie et Pierre Ihuel. Deux membres du conseil seront aussi au bureau, il s'agit de Jean Muller et Jean-Marie Sadin.

Il est possible d'adhérer à l'association des Amis de la Collégiale Notre Dame en réglant la cotisation fixée pour cette année à 15€ (membre actif) ou 50€ (membre bienfaiteur). Tout renseignement complémentaire sera donné par son président : Yves Baudin au 06.03.78.13.86.



Un public composé de membres de l'association.